

VOYAGE - 2017

LA REUNION : LE GRAND TOUR DE L'ILE BOURBON

**vous sillonnerez les routes de l'île Bourbon et marcherez à la découverte
de ses paysages magnifiques
12 jours - 10 nuits - 10 jours de marche**

A bord de votre voiture, vous sillonnerez les routes de l'île Bourbon et marcherez à la découverte de ses paysages magnifiques, entre terre et mer, et qui sait apercevrez peut être le fameux dodo !

Concocté spécialement pour vous donner une vue d'ensemble des merveilles de cette île situé au cœur de l'océan Indien, ce condensé en 12 jours vous assure un dépaysement total : Cascade de Grand Galet, Cirque de Mafate et Cilaos, Plaines des sables, Hell-Bourg, Piton de la Fournaise, Plaine des Cafres, Saint Gilles, Grand Bénare... tant de lieux dont vous avez sans doute déjà entendu et que vous pourrez désormais découvrir à votre rythme !

12 jours dépayés au cœur de l'Océan Indien entre découverte, randonnées, visites, et temps libre!

Ce programme est entièrement modulable et personnalisable: que ce soit 1 jour de plus pour profiter du calme et de la lumière féérique du matin dans le cirque de Mafate; ou que vous désirez effectuer l'ascension du Piton des Neiges, ou tout simplement parfaire votre bronzage au bord de l'eau... Tout est possible, alors n'hésitez pas!

Allon bat karé!

Points forts

- Assistance 24/24 par notre correspondant local
- Séjour 100% adaptable et personnalisable
- Formule demi-pension durant tout le séjour et en chambre privative

PROGRAMME

Jour 01 :

Arrivée à la Réunion - Hell-Bourg

Vous arrivez à Saint-Denis de la Réunion. Vous êtes accueillis par notre correspondant et récupérez ensuite votre voiture de location. Votre circuit commence par le cirque de Salazie. C'est le cirque le plus humide de l'île, la végétation y est luxuriante et les cascades nombreuses. Direction le village d'Hell-Bourg, classé parmi « Les Plus Beaux Villages de France ». Ce village est un musée à ciel ouvert grâce aux cases créoles typiques et leurs jardins. Vous aurez ainsi un très bel aperçu de l'architecture réunionnaise. Suivant l'heure d'arrivée, possibilité de visiter une case créole: la Maison Folio et son jardin tropical. Installation à votre hôtel 2* pour 2 nuits.

Temps de transport estimé : 1 h 00

Jour 02 :

Forêt de Bélouve & Trou de Fer

Vous quittez votre hébergement à pied et commencez l'ascension du rempart surplombant Hell-Bourg. Les vues sur le cirque de Salazie sont superbes. Vous pénétrez ensuite dans la forêt de Bélouve, réserve biologique où se mêlent notamment de vastes espaces de formations primaires et une tamarinaie (exploitation et régénération de tamarins des hauts). Vous suivez le sentier jusqu'au belvédère du Trou de Fer. Ce dernier a été légèrement surélevé et offre une belle vue sur les chutes.

Etape de : 6 h 30 de marche M : + 870 D : - 870 m

Jour 03 :

MAFATE : Hell-Bourg - Marla

Vous quittez le charmant village d'Hell-Bourg en voiture pour rejoindre l'autre côté du cirque. Vous passez par Grand-Ilet puis arrivez au parking du col des Boeufs. Vous laissez la voiture au parking surveillé pour la nuit. Vous empruntez ensuite la piste qui mène jusqu'au col. Ce dernier offre un beau point de vue sur le Haut Mafate. Ce cirque est uniquement accessible à pied ou par hélicoptère. Vous suivez le sentier qui descend jusqu'à la Nouvelle et traversez une belle et grande forêt de tamarins. Vous continuez ensuite jusqu'à Marla, plus haut îlet du cirque (1630 m). Marla est niché en contrebas de la crête des Salazes et du Grand Bénare, 3ème plus haut sommet de l'île (2898 m). Installation à votre gîte. Dîner et nuit.

Temps de transport estimé : 1 h 00

Etape de : 4 h 30 de marche M : + 530 D : - 750 m

Jour 04 :

MAFATE : Marla - Plaine des Cafres

Au réveil, vous pouvez contempler les hauts sommets et le rempart impressionnant du Maïdo. Vous regagner le col des Boeufs par un itinéraire différent, sans repasser par La Nouvelle. Vous retrouvez la Plaine des Tamarins. La présence de brume donne une atmosphère très particulière à ce lieu. Vous récupérez votre véhicule au parking surveillé et quittez le cirque de Salazie pour rejoindre la plaine des Cafres. Suivant votre heure d'arrivée, vous pouvez visiter la Cité du Volcan, centre pédagogique et scientifique expliquant l'histoire géologique de la Réunion. Installation à votre maison d'hôtes pour 2 nuits.

Temps de transport estimé : 2 h 00

Etape de : 3 h 00 de marche M : + 550 m D : - 330 m

Code : 01REUVL

Jour 05 :

VOLCAN : Piton de la Fournaise

Départ matinal en direction du Pas de Bellecombe, point de départ de la randonnée du Piton de la Fournaise. L'entrée dans le massif du Piton de la Fournaise est un moment très particulier et fascinant. La végétation change complètement en très peu de temps. Une fois arrivés à la Plaine des Sables, vous suivez la piste sur environ 5 km pour arriver au parking du Pas de Bellecombe. Le point de vue sur le Piton de la Fournaise est superbe. Tout au long de l'ascension, vous pouvez admirer des petits cratères dans l'enclos et différentes coulées de lave. Puis vous arrivez au point de vue du cratère Dolomieu. Le retour se fait par le même chemin. Regagnez ensuite votre maison d'hôtes et les alpages de la Plaine des Cafres. Dîner et nuit.

Temps de transport estimé : 1 h 30

Etape de : 6 h 00 de marche M : + 630 m D : - 630 m

Jour 06 :

SUD SAUVAGE : Plaine des Cafres - Saint Pierre

Journée de repos, sans randonnée. A Sainte-Rose, vous pouvez apercevoir Notre-Dame des Laves, une église qui a survécu à la coulée de 1977 mais qui garde des traces de cette éruption volcanique. Vous poursuivez votre découverte du Sud Sauvage avec la route du Grand Brûlé et ses coulées de lave. Ici les coulées ont tout emporté et la route a dû être reconstruite. Vous traversez notamment les coulées de 2001, 2002, 2004 et 2007, la plus impressionnante. Un peu plus loin, vous découvrez le Cap Méchant, une avancée de roches volcaniques dans l'océan. Enfin, vous remontez la route le long de la rivière Langevin pour arriver à la cascade de Grand Galet, une des plus belles cascades de l'île. Enfin vous rejoignez Saint-Pierre. Installation pour 2 nuits dans votre hôtel 3*.

Temps de transport estimé : 3 h 30

Jour 07 :

Saint-Pierre

Journée de repos, sans randonnée. Vous remontez la route le long de la rivière Langevin pour arriver à la cascade de Grand Galet, une des plus belles cascades de l'île. Puis, vous rejoignez la jolie plage de Grand Anse. L'après-midi, possibilité de se détendre au bord du lagon de Saint-Pierre ou de visiter un musée dédié uniquement aux rhums de l'île de la Réunion.

Jour 08 :

CILAOS : Saint Pierre - Cilaos

Le matin, possibilité de visiter la ville de Saint Pierre, son front de mer, son port et son lagon. Vous partez ensuite à la découverte du 3ème cirque : Cilaos. Pour rejoindre le village de Cilaos, vous empruntez la route surnommée la route aux 400 virages. Elle est sinueuse mais offre de beaux panoramas. Situé sur un plateau, Cilaos doit sa renommée à ses sources d'eau chaude d'origine volcanique, et ses canyons (Fleur Jaune, Bras Rouge). Vous pourrez flâner au coeur de ce village réputé pour sa broderie, ses lentilles et son activité viticole. Possibilité de faire une petite balade dans les environs. Installation dans votre hôtel 3*** pour 2 nuits.

Temps de transport estimé : 1 h 15

Jour 09 :

Cilaos

Cilaos est le point de départ de nombreuses randonnées variées. Parmi les plus belles, le col du Taïbit. Frontière naturelle entre les cirques de Cilaos et Mafate, le col offre de chaque côté une vue superbe. Possibilité de faire un détour en voiture pour visiter le petit village d'îlet à Cordes.

Temps de transport estimé : 0 h 30

Etape de : 5 h 00 de marche en A/R M : + 870 m D : - 870 m

Jour 10 :

CILAOS : Cilaos – Côte Ouest

Envie d'une baignade ? Vous pouvez aller vous rafraîchir dans le lit de la rivière Bras Rouge et découvrir une étonnante formation géologique « La Chapelle ». Dans l'après-midi, vous rejoignez la côte Ouest et son lagon. En route, vous découvrez la côte Sud-Ouest et notamment les plages de sable noir de l'Etang-Salé. Installation à votre hôtel 3* en bord de mer pour 2 nuits.

Etape de : 4 h 00 de marche en A/R M : + 600 m D : - 600 m (si randonnée la Chapelle)

Jour 11 :

Piton Maïdo & Grand Bénare

Vous rejoignez les Hauts de l'Ouest tôt le matin et arrivez au Piton Maïdo. Vous surplombez alors le cirque de Mafate. Le point de vue y est remarquable. Vous vous engagez sur le sentier menant au Grand Bénare, 3ème plus haut sommet de l'île (2898m). Vous longez alors le bord du rempart et profitez de superbes vues sur Mafate. Du Grand Bénare, vous pouvez même voir au loin le Piton de la Fournaise.

Temps de transport estimé : 2 h 30

Etape de : 7 h 00 de marche en A/R M : + 750 m D : - 750 m

Jour 12 :

COTE OUEST - aéroport

Journée libre au bord du lagon. Vous pouvez faire une croisière pour observer les dauphins et baleines (en saison), survoler l'île en hélicoptère, faire un baptême de plongée sous-marine ou de parapente. En fin d'après-midi, vous regagnez l'aéroport et embarquez sur votre vol retour.

Temps de transport estimé : 1 h 15

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 accueil à l'aéroport de Saint Denis par notre correspondant local - Prise en main de votre voiture de location

Accès

Départ de Paris ou de Province possible : à partir de 655€ / personne

Devis aérien sur demande : Nous consulter

DISPERSION

Le jour 12 à l'aéroport de Saint Denis - Restitution de votre voiture de location (selon vos horaires de vol)

Code : 01REUVL

FORMALITES

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Note : passeport nécessaire pour les îles voisines.

SANTÉ

Vaccins recommandés : vaccins universels (DTCP, hépatite B), hépatite A.

NIVEAU

Niveau 3 : 4 à 7h de marche par jour. Dénivelé positif entre 500 et 870m.

Vous effectuez des randonnées régulièrement et avez une bonne condition physique.

HEBERGEMENT

Vous serez logés en hôtel 2** ou 3 *** base chambre double ou chambre triple base 3 participants, excepté la nuit du J2 en gîte à Marla :

- En chambre double avec sanitaire privatif base 2 participants selon disponibilité au moment de la réservation.
- A partir de 3 et jusqu'à 6 participants, vous serez logés en dortoir de 4 ou 6 personnes. Dortoir réservé pour vous ou à partager, selon disponibilité au moment de la réservation.

REPAS

Pour ce forfait, toutes les boissons, les repas de midi et le repas du soir du jour 01 et du jour 8 restent à votre charge. Vous êtes hébergés en formule demi-pension (nuit, petit-déjeuner, repas du soir). Les petits déjeuners et repas du soir pris dans les hébergements ou dans des restaurants à proximité de celui-ci.

Les repas du midi sont à votre charge. Vous pourrez concocter vos déjeuners grâce aux épiceries (Attention néanmoins : épicerie peu approvisionnée dans l'Îlet de Mafate, prévoir à l'avance). L'eau du réseau est potable. Prenez de l'eau avant de partir le matin. De petites sources alimentent les sentiers en montagne. Prévoir une gourde de 2 litres au moins.

TRANSFERTS INTERNES

Voiture de location

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée (sauf J3 & J4)

Vous portez uniquement vos affaires de la journée. Vous transportez avec vous dans la voiture de location vos bagages, sauf le jour 2 et le jour 3 : Portage réduit pour ces 2 jours, vous emportez un sac pour passer 1 nuit le jour 3 à Marla en autonomie : eau, petite trousse de toilette, sous vêtement de rechange, pique-nique.

Votre sac de voyage reste dans votre voiture de location garé sur le parking surveillé du col des Boeufs.

GROUPE

à partir de 2 personnes

ENCADREMENT SANS - SEJOUR LIBERTE

DOSSIER DE RANDONNEE

A votre arrivée à l'aéroport, il vous sera remis votre carnet de voyage contenant les documents relatifs à votre séjour.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bagages :

L'ensemble de vos bagages doit être réparti dans 2 sacs : 1 sac à dos et 1 sac de voyage avec cadenas (+ 1 pochette pour vos papiers).

Sac à dos :

Choisir un sac à armatures souples, muni d'une ceinture ventrale et de torse. Il ne doit pas être trop volumineux (35 à 40 litres minimum).

Vous l'utilisez en cabine dans l'avion et le portez chaque jour pendant les marches.

Pendant le vol, il contient ce qui est lourd et fragile ou très utile : lunettes de soleil, appareil photo et pellicules, veste, livres, revues.

Attention : durant le vol, il ne peut contenir aucun objet pointu ou tranchant ou liquide, quel qu'il soit (couteau, fourchette, épingle, lime, ciseaux, médicaments personnels, éventuellement trousse de toilette, bombes pressurisées, etc...) sous peine de confiscation et destruction par les aéroports.

Pendant les marches ce sac que vous porterez contiendra le nécessaire de la journée.

Sac de voyage :

C'est le sac qui voyage dans la soute de l'avion (sac marin, sac de voyage, grand sac à dos - proscrire les sacs rigides ou valises).

Durant le vol, il contiendra couteau, fourchette, épingle, lime à ongle, ciseaux, médicaments personnels, éventuellement trousse de toilette, bombes pressurisées, etc.

Il doit porter l'étiquette bleue "Montagne Evasion" de manière visible.

Pendant les marches, il contiendra les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée.

Transporté par véhicule lors du changement d'hébergement, ou laissé à l'hôtel, vous le retrouvez le soir.

Pochette antivol :

Portée autour du cou ou en ceinture : Passeport ou Carte Nationale d'Identité valides ; dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ; devises ; carte de crédit ; papiers personnels.

Liste du matériel à ranger dans votre sac de voyage le jour du départ : Bien entendu, la liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.

La tête :

- un chapeau en toile pour le soleil et un foulard (pour se protéger le cou) ;
- un bonnet ;
- une paire de lunettes de soleil de bonne qualité ;
- Le buste sous-vêtements en coton ; une chemise chaude ou une carline ;
- un chandail de laine ou mieux une fourrure polaire, c'est plus léger et confortable et souvent plus chaud ;
- une bonne veste coupe-vent imperméable avec un capuchon ;
- une cape de pluie ;

Code : 01REUVL

Les mains :

une paire de gants fins. On s'en sert rarement en été, mais il vaut mieux les avoir ! En hiver, ils sont indispensables sur quelques randonnées ;

Les jambes :

- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Evitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un maillot de bain + une serviette (pour les éventuelles baignades) ;

Les pieds :

- des chaussettes de coton et (ou) laine (si possible à bouclettes) ;
- une paire de chaussures légères pour les étapes et les transferts ;
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante - bonne tenue de la cheville - et semelle crantée - type Vibram). Evitez de partir en baskets, pas très confortable pour la marche en tout terrain ;

Divers indispensable :

- une lampe frontale ou une lampe de poche (par personne) avec piles et ampoules de rechange ;
- un petit réveil de voyage ;
- un nécessaire de toilette minimum ;
- une paire de lacets de rechange ; du fil et une aiguille ;
- des affaires de rechange ; du papier toilette et un briquet ;
- une tenue de rechange confortable pour l'étape ;
- des serviettes humidifiées type "Câlinette" (ou équivalent) ;
- gourde de 1 litre (légère et isotherme) ;
- pour les pique-niques : une boîte plastique hermétique type Tupperware (0,5 l) ;
- une assiette ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel - en bagage de soute pour l'avion et non en cabine) ;
- des vivres de courses : fruits secs, chocolat, barres de céréales... ;
- quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires ;
- une petite pharmacie individuelle : crème solaire visage + lèvres - élastoplaste + double peau (Compeed) - antidiarrhéique : Immodium et Intérix - antalgique : aspirine, Doliprane - collyre : Uveline ou Antalyre - médicament pour la gorge : Locabiotol, Lysopaine, pastilles Valda - somnifère léger - antibiotiques à spectre large - produit anti-moustiques - pince à épiler - médicaments personnels - couverture de survie ;

Facultatif

- un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles ;
- une paire de bâtons de marche télescopiques ;
- une paire de chaussures d'eau (si vous désirez vous baigner, il y a des galets et des blocs rocheux !) ;
- un masque de plongée et un tuba.

DATES ET PRIX

Départ	Retour	Prix	Nombre de participants
01/11/2016	31/10/2017	1 425 €/pers	Base 2 pers.
01/11/2016	31/10/2017	1 385 €/pers	Base 3 pers.
01/11/2016	31/10/2017	1 325 €/pers	Base 4 pers.
01/11/2016	31/10/2017	1 325 €/pers	Base 5 pers.
01/11/2016	31/10/2017	1 285 €/pers	Base 6 pers.

Voiture de location :

- catégorie A type Renault Twingo ou similaire (franchise à 600 €) en base 2 personnes
- catégorie C type Renault Mégane ou similaire (franchise à 840 €) en base 3 personnes
- catégorie DD type Renault Captur ou similaire (franchise à 840 €) en base 4 personnes
- catégorie K2 type Renault Kangoo 7 places ou similaire (franchise à 1200 €) en base 5 et 6 personnes

LE PRIX COMPREND

L'hébergement en demi-pension (hors boissons) du jour 1 au jour 12 excepté les diners du jour 1 et du jour 12 ; la location d'une voiture - catégorie de voiture en fonction du nombre de personne : se référer à l'a partie LOGISTIQUE(kilométrage illimité et assurance standard); l'accueil et l'assistance 24/24 par notre correspondant local durant le circuit; le carnet de voyage comprenant le descriptif détaillé de chaque étape et randonnée (fichier PDF), une carte IGN de la Réunion (1/100000) et la carte IGN 4402RT (1/25000) du cirque de Mafate, remises à l'arrivée.

LE PRIX NE COMPREND PAS

Les billets d'avion A/R; les repas non mentionnés (repas du jour 1 et dîner du jour 12); les frais de parking surveillé le jour 3 au col des Boeufs (10 € à régler sur place); le carburant pour la voiture de location ainsi que les prestations complémentaires (voir ci-dessous); l'assurance; les visites et activités optionnelles; les taxes de séjour (à régler sur place); les frais annexes, les dépenses personnelles et les pourboires; d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

Prestations supplémentaires

- **Extension ascension du Piton des Neiges - 3 jours / 2 nuits**

Jour 1 : Cilaos - Refuge du Piton des Neiges (jour 7 du programme)

Dans l'après-midi, randonnée depuis Cilaos pour rejoindre le refuge du Piton des Neiges. Une ascension en plein rempart!

Nuit au refuge en dortoir.

Etape de : 3 h 30 de marche M : + 1100 m D : - 40 m

Jour 2 : Ascension du Piton des Neiges - Cilaos

Tôt le matin (ou tard la nuit), vous partez effectuer l'ascension du plus sommet de l'île : Le Piton des Neiges. Le lever du soleil sur le sommet de l'océan indien est un très beau moment. Vous redescendez ensuite sur Cilaos. Nuit à Cilaos.

Descente sur Cilaos. Nuit à Cilaos.

Etape de : 7 h 00 de marche M : + 800 m D : - 1730 m

Jour 3 : Poursuite du programme - Route vers la Côte Ouest

PRIX : 155€ / personne

Le prix comprend : L'hébergement en B&B (une nuit au refuge et une nuit en hôtel); la location de la voiture.

Le prix ne comprend pas : Les déjeuners et les diners; les taxes de séjour (0.70€ par personne pour la nuit à Cilaos à régler sur place); d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

- **Extension libre sur la côte ouest : A La Salines les Bains**

PRIX : 105 à 135€ / personne / nuit selon la saison

- **Activités possibles : (Conseillé de réserver à l'avance)**

Survol de l'île en Hélicoptère

Batême de parapente et de plongée

Sortie bateau observation des dauphins

Visite guidée (de la Maison Folio à Hell-Bourg, d'une plantation de vanille à Saint André, de la distillerie à Savanna à Saint André, de la Cité du Volcan à Bourg Murat, de La Saga du Rhum à Saint Pierre..)

Activités découverte des tunnels de lave (2h30/ 3h00)

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes extensions, indiquées ci dessous ou si vous souhaitez une extension libre, le programme est adaptable et personnalisable!

Informations pays

CLIMAT

Un rappel : dans l'hémisphère austral, les saisons sont à l'inverse de l'Europe.

Atténuée par la proximité de l'océan, la température sur la côte varie entre 18 et 31 °C. En revanche, en altitude, elle peut chuter à 4 °C et dépasse rarement les 25 °C. Le thermomètre peut même descendre en dessous de zéro en haute montagne.

Sur la côte ouest, il pleut rarement, tandis qu'à l'est, il pleut très souvent ! La raison est bien simple : les nuages, arrivant de l'est, « accrochent » en premier les reliefs situés à proximité de cette côte. Sur l'ensemble de l'île, le mois de février est le plus arrosé.

Code : 01REUVL



CAPITALE

Saint-Denis

MONNAIE

L'euro

CHANGE ET PAIEMENT

Les cartes de paiement sont acceptées pratiquement partout (sauf dans la plupart des chambres et tables d'hôtes ainsi que les gîtes de randonnée) et on peut retirer du liquide dans les mêmes conditions qu'en métropole.

DÉCALAGE HORAIRE

Le décalage horaire entre la Réunion et la France est de moins 2 heures l'été, et moins 3 heures l'hiver.

ELECTRICITÉ

Le réseau électrique fonctionne en 220-240 volts et est compatible avec les appareils français.

TÉLÉPHONE

D'un portable métropolitain vers un portable réunionnais : 00 + 262 + numéro du correspondant (sans le 0 initial).

Autrement, composez directement le numéro à 10 chiffres du correspondant.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport

- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : contact@sudrandos.com site internet : www.sudrandos.com

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 01REUVL